

---

## Groupe consultatif des publications de l'ICOM

### Situation

Le Plan stratégique (objectif 1, action 6) demande la constitution d'un Groupe consultatif des publications pour aider le service de la Communication et des publications du Secrétariat à assurer que ses publications reflètent les idées les plus récentes et scientifiques dans le domaine, sont à la hauteur du prestige international de l'ICOM et font l'objet d'un processus d'évaluation garantissant leur qualité. En outre, ce Groupe participera, avec le Secrétariat, à la rédaction d'une politique éditoriale qui guidera les décisions et les actions du Secrétariat concernant ce secteur d'activité.

La Présidente de l'ICOM et le Conseil exécutif identifieront et proposeront des experts pour faire partie du Groupe consultatif, en coopération avec le Service des Publications du Secrétariat, Service se composant du Secrétaire général, de la Rédactrice, de la Responsable de la Communication et de la Webmaster.

Le mandat, la composition et les procédures de travail proposés pour le groupe consultatif des publications sont décrits ci-dessous.

### Mandat

1. Approuver une politique éditoriale.
2. Élaborer, en concertation avec le Service des publications, des directives pour les publications de l'ICOM.
3. Mettre en place une procédure pour que les publications du Secrétariat et des Comités fassent l'objet d'une évaluation professionnelle et d'un examen par les pairs.
4. Donner des conseils sur les questions générales liées aux publications.
5. Solliciter et identifier des thèmes pour les publications des Comités de l'ICOM.
6. Conseiller sur les thèmes et les collaborateurs des *Nouvelles de l'ICOM*.
7. Conseiller sur les réimpressions des publications de l'ICOM.
8. Apporter de l'aide pour créer de nouveaux partenariats en vue de coéditions et de la diffusion.
9. Déterminer la structure future du Groupe consultatif (groupe de travail, comité permanent, etc.).

### Composition

Les membres sélectionnés doivent offrir une large représentation géographique de l'ICOM.

Le Groupe consultatif devra se composer de 5 membres au maximum, en dehors du Secrétaire général, de la Rédactrice, de la Responsable de la communication et de la Webmaster.

Nombre total des membres du groupe consultatif des publications : 9

Groupe consultatif des publications (suite)

### Profil souhaité des membres

Les membres sélectionnés doivent posséder les qualités suivantes :

- compétences multilingues (anglais indispensable) ;
- compétence monolingue exceptionnelle (dans n'importe laquelle des trois langues officielles de l'ICOM) ;
- expérience dans au moins l'une de ces activités :
  - rédaction,
  - production imprimée,
  - édition électronique,
  - diffusion des publications.
  
- bonne connaissance et compréhension des membres de l'ICOM, de l'organisation et des questions et métiers touchant aux musées et au patrimoine culturel.
- pour au moins 1 membre, pratique de l'espagnol comme langue maternelle (et bilinguisme anglais ou français) ;
- complémentarité des membres en termes de formation et de compétences.

### Procédures de travail

Toutes les affaires courantes seront traitées essentiellement de manière électronique, par e-mail, avec recours ponctuel aux téléconférences (Skype).

Le Groupe consultatif se réunira une fois par an, pendant la session du Comité consultatif, pour passer en revue les activités de l'année précédente et rendre compte aux organes statutaires de l'ICOM.

Les affaires courantes seront traitées en anglais, sauf si tous les membres sont au moins bilingues anglais-français, auquel cas l'une ou l'autre langue sera employée.